tenant les riches et vastes régions qui environnent les districts comparativement petits et resserrés, où les Canadiens-Français sont établis? Si cela doit être fait dans les domaines britanniques comme dans le reste de l'Amérique Septentrionale, par un Procédé plus prompt que l'accroissement ordinaire de la population, ce doit être par l'immigration des Iles Britanniques ou des Etats-Unis,-les seuls Pays qui fournissent tous les colons qui sont entrés ou entreront en grand nombre dans les Canadas. On ne peut ni empêcher cette immigration de passer par le Bas-Canada, ni même de s'y établir. Tout l'intérieur des possessions britanniques devra être, avant longtemps, rempli d'une population anglaise, augmentant annuellement avec rapidité sa supériorité numérique sur les Français. Est-il juste que la prospérité de cette grande majorité et de cette vaste étendue de pays, soit pour toujours, ou même pour un temps, arrêtée par l'obstacle artificiel que les lois et la civilisation arriérées d'une partie, et d'une partie seulement du Bas-Canada, élèveraient entre eux et l'océan ? Estil à supposer qu'une telle population anglaise se soumettra jamais à un pareil sacrifice de ses inté-

"Les Canadiens-Français, d'un autre côté, ne sont que le reste d'une ancienne colonisation, et sont et devront toujours être isolés au milieu d'un

peuple anglo-saxon.

"Et cette nationalité canadienne-française, de vrions-nous, pour le simple avantage de ce peuple, chercher à la perpétuer même si nous pouvions le faire? Je ne connais pas de distinctions nationales marquant et continuant une infériorité plus désespérée. La langue, les lois et le caractère du continent de l'Amérique Septentrionale sont anglais ; et toute autre race que l'anglais (j'applique ce mot à tous ceux qui parlent l'anglais), paraît y être dans une sorte d'infériorité C'est pour les faire sortir de cette infériorité que je désire donner aux Canadiens-Français notre caractère anglais.

"On ne peut guère concevoir de nationalité plus dénuée de tout ce qui peut donner de la vigueur et de l'élévation à un peuple, que celle que présentent les descendants des Français dans le fias-cianada, par suite de ce qu'ils ont retenu leur langue et leurs usages particuliers. Ils sont un peuple sans histoire ni littérature. La littérature de l'Angleterre est écrite dans une langue qui n'est pas la leur, et la seule littérature que leur langue leur rende familière est celle d'une nation dont ils ont été séparés par quatre-vingts années de domination étrangère, et encore plus par les changements que la révolution et ses conséquences ont opéré dans tout l'état politique, moral et social de la France." (*)

Eh bien! M. l'ORATEUR, Sir EDMUND HEAD, quand il nous traitait de race inférieure—sans que nos ministres Bas-Canadiens protestassent aucunement contre cette injure aussi grossière que sotte,—puisait son inspiration dans le rapport dont je viens de vous donner un extrait, et qui, de la première à la dernière page respire la haîne la plus profonde pour tout ce qui porte le nom ou le cachet français. Plus loin, lord DURHAM continue comme suit:

"Dans ces circonstances, je serais en vérité surpris si les plus réfléchis d'entre les Canadiens-Français entretenaient à présent aucun espoir de continuer à conserver leur nationalité."

Probablement, M. l'Orateur, que lord Durham voulait faire allusion aux membres de l'administration actuelle qui, aujourd'hui, se montrent disposés à sacrifier leur nationalité pour les honneurs et les titres que lord Durham conseillait au gouvernement impérial de prodiguer à ceux de nos Canadiens-Français réfléchis qui ne refuseraient pas de mordre à l'appât doré que la Grande-Bretagne ferait miroiter sous leur regard. Je continue à citer, M. l'Orateur:

"Le Bas-Canada doit être maintenant, comme dans l'avenir, gouverné par une population anglaise; et, ainsi, la politique que les exigences du moment nous forcent à adopter est d'accord avec celle que suggère une vue large de l'avancement futur et permanent de la provirce."

Un peu plus loin, lord DURHAM dit ceci:-

"On propose de placer l'autorité législative dans un gouverneur avec un conseil composé des chefs du parti britannique, ou d'imaginer quelque plan de représentation, par lequel une minorité, avec les formes représentatives, puisse priver la majorité de toute voix dans la régie de ses propres affaires."

La confédération qu'on nous propose aujourd'hui est bien celle rêvée par lord DURHAM. Nos ministres l'ont copiée pour ainsi dire mot pour mot; lord DURHAM en indique tous les points essentiels, et si je cite ce rapport, c'est pour prouver que le véritable auteur de la confédération qu'on veut nous imposer est bien lord DURHAM lui-même. (Ecoutez! écoutez!) Je continue de citer:—

"Le seul pouvoir qui puisse maintenant contenir tout d'abord la présente désaffection, et effacer ci-après la nationalité canadienne-française, est celui d'une majorité numérique d'une population loyale et anglaise; et le seul gouvernement stable sera un gouvernement plus populaire qu'aucun de ceux qui ont existé jusqu'à présent dans les colonies de l'Amérique Septentrionale. On trouve dans l'histoire de l'Etat de la Louisiane, dont les lois et la pepulation étaient françaises lors de la cession à l'Union américaine, un exemple mémorable de l'influence d'institutions parfaitement égales et populaires à effacer les distinctions de race sans troubles ni oppression, et sans presque rien de plus que les animosités ordinaires de parti dans

^(*) Note.—La traduction de tous les extraits du rapport de Lord Durman a été puisée dans la version française officielle, et nous n'y changerons rien.—Note du Rapporteur.